



GERER: Bien choisir son compte à terme

E-ENTREPRISE

N° 74

DECEMBRE 2009

Le compte à terme permet de rémunérer un capital pour une durée fixe ou variable, selon un taux d'intérêt connu d'avance. Comment fonctionne-t-il ? Quel type de compte choisir ? Éléments d'information.

Il existe deux types de comptes à terme

Dans le premier, le rendement est fixé de façon contractuelle entre l'épargnant et son banquier et il ne bouge pas. C'est, en principe, ce type de compte que l'on choisit lorsque l'on connaît la période durant laquelle on souhaite placer son capital.

Dans le second, le taux varie en fonction de la durée du placement ; en pratique, plus le capital est prêté longtemps, plus sa rémunération sera élevée.

Plusieurs paramètres influent sur les taux de rémunération

Le montant placé aura un impact bien entendu, mais également la durée ainsi que les taux du marché et notamment l'Euribor.

En effet, ses cotations déterminent généralement la valeur du taux de chaque compte à terme.

Important à savoir, les comptes à terme ne sont pas soumis aux frais classiques d'ouverture, de fermeture ou de gestion. En revanche, en cas d'interruption du compte avant son terme, des pénalités de fin de contrat seront comptées. Fiscalement, il faut savoir que les intérêts perçus seront taxés au choix, via un prélèvement libératoire de 18 %, soit via l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés.

Pour en savoir plus avant de vous engager, n'hésitez pas à demander conseil à votre expert-comptable.



Ordre des experts-comptables
région Paris Ile-de-France

45, Rue des Petits Champs

75035 – PARIS Cedex 01

Téléphone : 01 55 04 31 31 / Télécopie : 01 55 04 31 70

www.oec-paris.fr



est une publication électronique
bimensuelle de

l'Ordre des experts-comptables

région Paris Ile-de-France

Directeur de la publication : Bernard LELARGE

Rédacteur en chef : Philippe STEMPERT

Conception/Réalisation : BGC TOSCANE - www.bgctoscane.com

Règle publicitaire : Effiliation

42, rue des Martyrs - 75009 PARIS / Téléphone : 01 40 18 54 04 / Site
internet : www.affiliation.com

©Istockphoto - Ordre des Experts-Comptables